

Salaire-Emploi-Retraite **Retraite : Une réforme injuste** **Imposons d'autre choix**

Depuis plus de 40 ans, les richesses créées par le travail explosent, pour autant la qualité de vie des populations se dégrade continuellement. Ces richesses sont captées par une poignée d'actionnaires (51 Milliards € de dividendes versés aux actionnaires du CAC 40), au détriment des populations et des ressources de la planète.

Augmenter les salaires, développer des services publics de proximité, relocaliser l'emploi productif, partager de temps de travail et bénéficier d'une retraite de haut niveau, c'est possible et juste socialement. **Imposons Ensemble un changement de société.**

Réforme des retraites : Ce qui va changer !

Actuellement :

Le régime actuel est un régime par répartition et à prestation défini. Cela veut dire qu'au terme de la durée de cotisation (166 trimestres actuellement), on sait ce que l'on touchera :

- dans le privé 50% du salaire moyen (primes comprises) des 25 meilleures années.
- dans le public 75 % du dernier salaire (sans primes).

Des mécanismes de solidarité permettent de valider des trimestres en cas de chômage indemnisé, congé maladie, congé maternité ou arrêt de travail par exemple.

Si la réforme est adoptée :

Le régime par point proposé par le duo Macron Delevoye est un régime à cotisations définies c'est-à-dire que l'on sait ce que l'on va payer mais on ne sait pas ce que l'on va recevoir.

Les périodes de travail donneront droit à des points, la valeur du point ne sera connue qu'au moment de liquider la retraite, c'est-à-dire que personne n'a pas la garantie d'avoir une retraite décente.

Les mécanismes de solidarité sont exclus du régime par point. Le gouvernement entend financer par l'impôts les mesures pour les plus exposés aux risques de carrière incomplète et de basse pension. Nous le savons un impôt peut-être détourné de son but premier.



**Le 24 Septembre 2019 : Grève et Manifestations à Paris
(République 14h) et en Seine et Marne.**

Liste des manifestations et Bus <http://cgt77.fr>

LA RETRAITE PAR POINT : Les pensions !

Source : <https://reformedesretraites.fr/>, simulations corrigées du rapport Delevoye.

A. Premier exemple : Mathieu et Mathias, salariés non-cadres du privé ayant commencé leur carrière à 22 ans et à carrière complète (source cas type D du rapport Delevoye, ou "COR 2")



Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

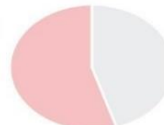
Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire



collectif @nosretraites / crédits icones : Freepik

IL FAUDRA TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR LA MEME PENSION !

système actuel

Mathieu
né en 1961

- commencent à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)

travaille jusqu'à
64 ans
pour un taux plein

système Macron

Mathias
né en 1990

devra travailler jusqu'à
67,5 ans
pour la même pension

collectif @nosretraites

B. Deuxième exemple : Marie et Maryam, secrétaires d'administration ayant commencé leur carrière à 22 ans et à carrière complète (cas type G du rapport Delevoye, secrétaire d'administration - fonctionnaire de catégorie B).



Marie
née en 1961
fonctionnaire de catégorie B
dans une administration
système actuel

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représente
64 %
de son dernier salaire



sa fille **Maryam**
née en 1990
fonctionnaire de catégorie B
dans la même administration
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représentera
54 %
de son dernier salaire



collectif @nosretraites / crédits icones : Freepik

Régimes spéciaux : les bouc-émissaires !

Cela fait 40 ans que les gouvernements successifs opposent et divisent les salarié-e-s afin de faire oublier qui sont réellement les privilégiés.

Aujourd'hui ce sont les salariés bénéficiant de régimes spéciaux qui devraient payer les frais de la réforme.

Les régimes spéciaux viennent compenser la pénibilité du travail, les horaires atypiques, ou tout simplement la faiblesse des salaires pratiqués à l'embauche.

D'après le gouvernement il serait injuste que certains salariés partent en retraite à 55 ans parce qu'ils bénéficient d'un régime spécial, alors qu'un salarié de même profession au régime général devrait attendre l'âge de 62 ans.

La CGT se bat pour le maintien des régimes spéciaux mais aussi pour l'amélioration du régime général afin de permettre de reconnaître pour tous la pénibilité, les rythmes de travail atypiques par un départ anticipé en retraite.

Retraite par point, un mauvais choix de société :

La volonté du gouvernement est de limiter les dépenses de retraites à 14% du PIB (richesses créées par le travail). Le nombre de retraité devrait encore s'accroître. C'est-à-dire que l'enveloppe reste limitée à 14% du PIB, mais elle doit être partagée avec plus de pensionnés.

De ce fait les taux de remplacement (le niveau de la retraite rapporté au salaire de fin de carrière) vont considérablement baisser par rapport à aujourd'hui.

Conséquence : il faudra partir en moyenne beaucoup plus tard pour prétendre aux mêmes niveaux de pension.



« Le système par points, en réalité, permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions. »

Grand oral de François Fillon, candidat à la « primaire de la droite », devant les patrons le 10 mars 2016 (*Public Sénat*),

<https://www.youtube.com/watch?v=SJpnm2Br4i0>

La CGT Propose :

Le maintien de tous les régimes spéciaux,

La retraite à 60 ans sans décote, La reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé,

La garanti d'une pension d'au moins 75% du revenu de référence calculée sur les meilleures années

La garanti d'une pension au moins égale au SMIC pour les carrières incomplètes ou les temps partiels,

Le retour d'une indexation des pensions sur le salaire moyen,



Financer la retraite de haut niveau c'est possible !

Le projet du Haut-Commissariat aux retraites prévoit de bloquer le taux de cotisation à son niveau actuel, soit 28 % du salaire. En bloquant le taux de cotisation, il est impossible de financer de bonnes retraites alors que les besoins vont croître du fait de l'augmentation du nombre de retraités.

Pour garantir dans la durée le financement d'un régime solidaire de retraite par répartition à prestations définies, nous estimons que des financements de l'ordre de 100 à 120 milliards d'euros (en euros 2019) seraient nécessaires entre aujourd'hui et 2050.

PROPOSITIONS CGT	GAIN POUR LES RETRAITES
<u>Faire le choix de l'emploi et des salaires :</u>	
Développer l'emploi stable et qualifié : le Conseil d'orientation des retraites (COR) estime que la baisse du taux de chômage à 7,4 % à l'horizon 2022	10 milliards d'euros.
Augmenter les salaires, + 3,5 % dégagerait immédiatement	6,5 milliards d'euros
L'augmentation du point fonction publique	6 milliards d'euros
L'intégration des primes dans la fonction publique	6 milliards d'euros
L'égalité salariale femmes/hommes	5,5 milliards d'euros (source Cnav).
<u>Mettre fin aux cadeaux pour les entreprises :</u>	
Annuler les baisses et exonérations de cotisations sociales	20 milliards d'euros
L'instauration d'un malus sur les emplois précaires	10 milliards d'euros
Soumettre à cotisations sociales l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite rapporterait	10 milliards d'euros
<u>Moderniser la fiscalité du capital :</u>	
Créer une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires	30 milliards d'euros
Lutter véritablement contre l'évasion fiscale et sociale	80 milliards d'euros à l'état
Lutter contre le travail dissimulé et la fraude patronale à la sécurité sociale	7 à 9 Milliards pour la sécu.

LE 24 SEPTEMBRE, EN GREVE ET DANS LA RUE !

L'UD CGT 77 appelle les salariés, retraités et privés d'emplois à se mobiliser par la grève et la manifestation à l'appel de la CGT, FSU, Solidaires, Unef et Unl, et participer

Le 24 Septembre 2019 : Grève et Manifestations à Paris (République 14h) et en Seine et Marne.

Liste des manifestations et Bus <http://cgt77.fr>

Liste de Bus :

Mitry Mory : BOURSE DU TRAVAIL : 12H00, MAIRIE CENTRALE : 12H10, MARIE ANNEXE : 12H20 Rés : SMS 06.89.93.27.03

Melun : 12h30 PARKING GIGA STORE Res : Par SMS 06 66 67 58 88

Senart : 12H45 PARKING GIFI SAVIGNY LE TEMPLE Res: Par SMS 06 83 36 19 77

Montereau : Devant l'hôpital à 12h Réservations 07 61 52 12 20 Par SMS.